



La commune de FILLIÈRE,
commune nouvelle créée le 1^{er} janvier 2017 (9 414 habitants)

recherche son.sa

**responsable du pôle
enfance, jeunesse et sports
(poste permanent)**

Date prévue pour la prise de fonctions : 14/12/2020

Type de recrutement : fonctionnaire ou, à défaut, contractuel de droit public

Cadres d'emplois : attaché, attaché principal, rédacteur principal 1^e classe, rédacteur principal 2^e classe

Date limite de réception des candidatures : 16/11/2020

Sous la responsabilité du directeur général des services, vous piloterez les projets du pôle enfance, jeunesse et sports et participerez à la définition du projet éducatif global de la collectivité. Vous encadrerez et organisez les services et les équipements rattachés à votre direction. Vous proposerez aux élus des orientations en matière de politique éducative et sportive et piloterez leur mise en œuvre.

Missions principales :

- manager l'équipe composée en direct de trois coordonnateurs.trices périscolaires (sur les 5 sites scolaires de la commune), d'une ETAPS, d'une assistante administrative, d'une référente petite enfance
- appuyer le management des équipes
- ressources humaines : garantir l'adéquation entre les besoins et les ressources du pôle, savoir en rendre compte et éclairer la décision, diffuser et vérifier l'application des orientations de la collectivité en la matière, participer au recrutement des collaborateurs.trices
- budget : le préparer et le gérer, assurer la fluidité de son exécution avec les pôles partenaires, préparer l'évaluation qualitative, quantitative, financière et pédagogique du CEJ
- concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des actions définies dans le cadre de la politique éducative de la commune
- animer la commission dédiée et suivre des décisions
- PEDT : assurer son suivi, organiser la mise en place des objectifs fixés
- gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels, notamment les directeurs.trices d'école
- participer au pilotage des opérations liées au patrimoine scolaire
- travailler en transversalité avec les autres pôles et services de la collectivité
- rechercher des partenariats locaux

Lieu d'affectation : commune de Fillière, en commune déléguée de Thorens-Glières

Temps de travail : temps complet, 35h sur 5 jours ou 35h sur 4,5 jours ou 37 ou 39h avec JRTT

Contraintes liées au poste, matériels mis à disposition : déplacements réguliers sur le territoire de la commune nouvelle (véhicule à disposition du service) ; téléphone portable professionnel.

Compétences recherchées (savoirs-faire, savoirs socioprofessionnels et savoirs généraux) :

- formation initiale supérieure dans le domaine du droit, du management, de la gestion ou de l'éducation (bac+3 / bac+5)
- expérience similaire en responsabilité d'un service de même envergure
- aptitude avérée au management, qualités relationnelles et pédagogiques, écoute, diplomatie, techniques de gestion des conflits
- capacité à organiser, prioriser, planifier et contrôler l'activité des collaborateurs.trices

- maîtrise de l'environnement institutionnel, des processus décisionnels et du cadre juridique des collectivités
- connaissance des politiques liées à l'enfance, à la jeunesse et aux sports et du cadre réglementaire du secteur
- aisance rédactionnelle
- capacité à travailler en transversalité
- capacité d'organisation et d'anticipation
- force de proposition auprès des élus et de la hiérarchie
- discrétion et sens du service public
- permis B

Rémunération : régime indemnitaire selon dispositions propres à la collectivité + CNAS + titres-restaurant + participation à la protection sociale « prévoyance maintien de salaire ».

Renseignements et candidatures :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable du pôle ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT au 04.50.22.45.24, ou Mme LAMOUILLE, gestionnaire ressources humaines, au 09.71.09.05.65.

Transmettre votre candidature complète (CV+lettre de motivation) à Monsieur le Maire de Fillière, de préférence par courriel à rh@commune-filliere.fr (**fichier pdf**), sinon par courrier adressé au pôle ressources humaines, 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.



*Toute candidature fera l'objet d'un accusé de réception électronique.
Une candidature incomplète ne sera pas examinée (sont exigés un CV et une lettre de motivation).*

Information travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à toutes les candidates et tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.